

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE
& DU PAYS DE SILLÉ

JUILLET
2025

4CPS magazine

n°12

L'attractivité au cœur ● de nos actions et de nos investissements

TOURISME &
PATRIMOINE

PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

COMMUNICATION &
TECHNOLOGIES

GEMAPI &
DÉVELOPPEMENT DURABLE

SANTÉ

BÂTIMENTS &
TRAVAUX

AMÉNAGEMENT &
MOBILITÉS

CULTURE &
SPORT

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

ACTIONS
SOCIALES



édito

Valérie RADOU
Présidente de la 4CPS
Adjointe au Maire de Conlie
Conseillère régionale



Depuis 2020, la 4CPS s'est engagée dans une dynamique ambitieuse pour renforcer l'attractivité de son territoire au niveau économique, social, environnemental et touristique.

Cette ambition repose sur une méthode structurée et la conviction que chaque action, même modeste en apparence, contribue à améliorer la lisibilité et la cohérence de l'action publique.

Mobiliser les énergies, fédérer les élus autour d'un cap commun, tel a été le socle de ce travail. L'intérêt général "communautaire" a guidé chaque décision de la 4CPS. **Cette organisation collective, fondée sur la confiance et la complémentarité avec les actions des communes a permis d'avancer avec efficacité. Ainsi dans le respect de nos compétences statutaires, chaque projet a été pensé en transversalité pour renforcer le dynamisme territorial, améliorer le quotidien des habitants, et préparer durablement l'avenir.**

Pour attirer des entreprises aujourd'hui, agrandir les zones d'activités ne suffit plus. Avoir une **vision globale** est nécessaire et il est indispensable de penser mobilités (transports collectifs, covoiturage, autopartage, mobilité douce), santé et bien-être des salariés.

Pour attirer des familles, il est nécessaire de maintenir nos services et d'en créer d'autres, ce qui passe pour la 4CPS par une offre d'accueil des jeunes enfants, mais aussi le sport pour tous avec club inclusif, l'activité physique adaptée, et notre soutien fort au Centre Social AFAJES, sans oublier un accès à la culture via la Maison de la Musique.

Nous agissons sur **l'attractivité pour les jeunes professionnels de santé** avec des aides à l'installation et sur la prévention avec la mise en place du contrat local de santé.

Parce que nous sommes attachés à notre ruralité, la **protection de l'environnement et de la biodiversité** sont au cœur de nos actions, et notamment avec l'équipement de nos bâtiments en panneaux photovoltaïques, le tri sélectif en porte à porte, des permanences SURE pour permettre aux administrés de rénover les habitats, mais aussi, l'économie circulaire et l'inclusion grâce à la Ressourcerie.

Nous agissons pour créer des conditions d'accueil favorables, encore fallait-il le faire savoir. La 4CPS et son office de tourisme assurent cette promotion de notre beau territoire et communiquent grâce à leurs différents réseaux numériques et à travers nos nombreux guides (guide touristique, guide des producteurs locaux, guides des sports, guide des mobilités, ...).

Grâce à l'engagement collectif des 31 élus, des 24 communes, des partenaires (notamment le Pays du Mans) et des forces vives locales, la 4CPS rayonne désormais au-delà de ses limites administratives et s'affirme comme un territoire, reconnu et attractif.

> Directrice de publication : Valérie Radou > Coordination : Vincent Hulot > Rédaction : MC'Comm > Crédit photos : MC'Comm et 4CPS, sauf mention contraire > Photo, Madame la Présidente : CAUE de la Sarthe - David Piollé > Photos couverture et page 10 : Kaldera Prod > Création et réalisation : Service communication de la 4CPS - Stéphane Lefevre > Impression : Galaxy Imprimeurs > Imprimé à 9 500 exemplaires.

SOMMAIRE

Administration générale 02

Édito : Valérie Radou, Présidente de la 4CPS,
Parole à... Dominique Amiard, conseiller
délégué en charge des Finances

Tourisme & Patrimoine 05

Parole à... Gérard Galpin, vice-président en
charge du tourisme.

Communication & Technologies 06

Parole à... Vincent Hulot, vice-président en
charge de la Communication et des Nouvelles
technologies.

Santé 07

Parole à... Valérie Radou et Patrice Guyomard.

Aménagement & Mobilités 08

Parole à... Patrice Guyomard, vice-président en
charge de l'Aménagement de l'espace et de la
mobilité.

Développement économique 10

Parole à... Alain Horpin, vice-président en
charge du Développement économique et de
l'Emploi.

Protection de l'environnement 11

Parole à... Éric Poisson, vice-président en
charge des Déchets ménagers et du SPANC.

GEMAPI & développement durable 12

Parole à... Stéphane Brunet, vice-président
en charge du Développement durable, de la
GEMAPI, de l'Eau et de l'Assainissement.

Bâtiments et Travaux 13

Parole à... Michel Patry, vice-président en
charge de l'Entretien des bâtiments et des
Travaux.

Actions sociales 16

Parole à... Sonia Moinet, vice-présidente en
charge des Actions sociales.

Culture & Sport 15

Parole à... Hugues Bombled, vice-président en
charge de la Culture et du Sport.

Le réseau cuivre va disparaître : Préparez dès maintenant votre passage à la fibre !



Sur décision d'Orange, le réseau téléphonique en cuivre sera fermé sur le territoire de la 4CPS à partir de janvier 2028.

Ce réseau, limité en termes de débit, ne répond plus aux besoins, à la différence de la fibre optique, qui offre un débit très élevé, une grande stabilité, et consomme quatre fois moins d'énergie.

Tous les foyers sarthois sont raccordables au réseau de fibre optique, déployé et exploité par **Sartel**, sous l'impulsion du Conseil départemental en collaboration avec les communautés de communes.

Dès à présent, si vous êtes encore raccordés au réseau cuivre, adoptez le réflexe fibre optique ! Des travaux peuvent être nécessaires pour raccorder votre logement. À l'approche de l'échéance, les opérateurs seront de plus en plus sollicités, ce qui pourrait rallonger les délais.

- > **Choisissez votre opérateur et votre contrat,**
- > **Faites réaliser votre raccordement :** votre opérateur commercial prendra contact avec Sartel pour effectuer les travaux.

Le bureau communautaire

De gauche à droite : Alain Horpin, Michel Patry, Stéphane Brunet, Patrice Guyomard, Gérard Galpin, Valérie Radou, Vincent Hulot, Éric Poisson, Dominique Amiard, Hugues Bombled, Sonia Moinet.



Parole à... Dominique AMIARD

Conseiller délégué de la communauté de communes en charge des Finances



Quel regard portez-vous sur les actions menées durant votre mandat ?

« Depuis 2020, en partenariat étroit avec nos interlocuteurs de la Direction Générale des Finances Publiques et les services de la communauté de communes, nous avons travaillé avec la volonté d'être transparents et pédagogues, afin que tous les élus disposent des informations nécessaires pour définir les grandes orientations budgétaires en toute responsabilité.

Durant ce mandat, nous avons réalisé des investissements importants ayant renforcé l'attractivité du territoire, tout en faisant preuve d'une extrême vigilance dans la gestion de nos dépenses, afin de consolider notre équilibre budgétaire.

Ainsi, grâce aux efforts réalisés par l'ensemble de ses services, les charges de fonctionnement de la 4CPS sont inférieures de 37 % à celles des collectivités de même strate. De même, la collectivité a considérablement limité le recours à l'emprunt et est en capacité de rembourser sa dette en seulement 1,2 an (alors que la moyenne des intercommunalités françaises est de 4 à 5 ans).

Cependant, nos recettes de fonctionnement demeurent inférieures d'un tiers à la moyenne des collectivités de taille équivalente à la 4CPS, principalement parce que notre territoire est peu industrialisé.

De plus, nous évoluons dans un contexte marqué par des augmentations incompressibles de nos charges (dont la hausse des charges salariales) et une stagnation, voire une baisse, de nos recettes (dotations, suppression de la taxe d'habitation partiellement compensée...).

Incontestablement, **notre situation financière est saine et nous pouvons dégager le financement suffisant pour poursuivre demain les investissements utiles à l'ensemble du territoire.**

Cette gestion prudente nous a d'ailleurs permis d'attribuer, en cette fin de mandat, un fonds de concours de 10 000 € à chaque commune de la 4CPS pour permettre de financer des projets municipaux. »



ZOOM

Le budget ordures ménagères

Conformément à la loi, le budget dédié aux ordures ménagères doit être équilibré par ses propres recettes : redevances, aides au tri, etc. Celles-ci doivent couvrir toutes les dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets (collecte en porte-à-porte, tri sélectif, déchèteries, aires de déchets verts, composteurs individuels).

En 2024, les dépenses du service "gestion des déchets" s'élèvent à 2 447 130 €, financées à 1 925 226 € par les redevances des particuliers et professionnels, le reste provenant principalement des recettes issues du tri.

Dans ce but, les élus ont mis en place un nouveau dispositif de collecte qui doit permettre d'améliorer le tri sélectif, le service aux habitants et d'espérer diminuer significativement les refus de tri (qui généraient un surcoût de 110 000 € par an).

Les chiffres clés en 2024



11 500 000 €

dépenses réalisées par la 4CPS



48 % part des recettes budgétaires issues de la fiscalité locale

23 % part issue des dotations de l'État



2 447 130 €

pour le service gestion des déchets



1 890 329 €

pour le développement économique



1 342 871 €

pour l'action sociale



766 186 €

pour le tourisme



360 449 €

pour la Maison de la Musique



184 734 €

pour la santé

Parole à... Gérard GALPIN
Vice-président en charge du tourisme



Quel regard portez-vous sur les actions menées durant votre mandat ?

« Au cours de ce mandat, le pôle touristique communautaire a beaucoup évolué. L'Office de tourisme est désormais géré en régie par la communauté de communes depuis 2022. Dans ce cadre, nous avons réorganisé le service, dans une nouvelle dynamique autour de la Maison du Tourisme.

De même, l'adhésion de la communauté de communes au Pays du Mans nous permet de renforcer notre communication sur un territoire plus vaste et d'engager de nouvelles actions, comme la navette gratuite mise en place cet été pour relier la gare de Sillé-le-Guillaume à Sillé-Plage, afin d'encourager le public à utiliser le train pour passer la journée au lac de Sillé. Nous poursuivons aussi notre partenariat avec Sarthe Tourisme.

Locomotive touristique du territoire, le site du Lac de Sillé – qui a accueilli environ 246 000 visiteurs en 2024 – a fait l'objet d'une étude marketing et de nombreux investissements dans le cadre du renouvellement de la concession signée avec l'Office national des forêts début 2020. Nous avons construit la Maison du Tourisme, rénové les allées qui bordent le lac et développé de nouvelles animations, expositions, etc.

Les projets sont souvent longs à se concrétiser, car le lac de Sillé est un site classé et chaque chantier est, en conséquence, soumis à de nombreuses autorisations.

Dans cette dynamique, en 2025, nous fêtons les 100 ans de Coco-Plage ainsi que les 60 ans du club de voile. À cette occasion, nous avons accueilli le départ de la dernière étape du Région Pays de la Loire Tour et proposons une exposition, un concours photo, un marché de producteurs, des randonnées thématiques, une chasse au trésor, etc. Cette saison voit également la réouverture du restaurant L'Embarcadère et le lancement d'une activité de location de petits bateaux électriques.

Notre volonté est d'**encourager le développement touristique** sur l'ensemble du territoire de la 4CPS, notamment en **accompagnant les prestataires privés** tels que les sept campings, le Musée de la Seconde Guerre mondiale à Conlie, le Conservatoire de la pivoine au château de Sourches à Saint-Symphorien, les hébergeurs... Dans ce but, **la communauté de communes publie depuis quelques années le magazine Destination Coco**, qui assure la promotion de toute l'activité touristique locale en proposant des circuits autour de quatre thématiques originales.

De même, l'Office de tourisme met en place, pour la deuxième année consécutive, un programme de visites de sites patrimoniaux et de rencontres avec des artisans et des producteurs de la 4CPS.

Pour aller encore plus loin, la 4CPS a piloté plusieurs études visant à valoriser le patrimoine bâti, faire émerger une identité de territoire et maintenir des animations touristiques en toutes saisons, notamment grâce au sport.»



La Maison du Tourisme

Ouverte en 2022 au cœur de Sillé-Plage, la Maison du Tourisme a immédiatement été adoptée par les touristes et les habitants. Sa fréquentation a dépassé les 10 000 visiteurs en 2024. Spacieuse et lumineuse, elle constitue un véritable lieu de promotion du territoire. Elle accueille chaque saison plusieurs expositions d'artistes et d'artisans locaux et propose, au sein de sa boutique, de nombreux produits du terroir. Ce remarquable bâtiment n'aurait pas pu être érigé sans le soutien de l'État, qui a financé 80 % de l'investissement.



▶ La Maison du Tourisme, la vitrine du territoire et de ses savoir-faire

Des circuits de randonnée mis en valeur

La communauté de communes a choisi de mettre en valeur les chemins de randonnée de la 4CPS, recensés au sein de la carte intercommunale. Réalisée avec le soutien de l'association des randonneurs du Pays de Sillé, cette carte est disponible sur le site internet de la 4CPS, à la Maison du Tourisme, dans les locaux communautaires et les mairies.

Dans cette continuité, une station de trail vient d'être ouverte au cœur de Sillé-Plage, avec le concours financier du Département, afin d'encourager les sportifs à emprunter ces circuits de découverte.



▶ Des chemins pour découvrir chaque commune de la 4CPS

Parole à... Vincent HULOT

Vice-président en charge de la Communication et des Nouvelles Technologies



Quel regard portez-vous sur les actions menées durant votre mandat ?

« Ce mandat a été source de satisfactions à la tête de cette compétence transversale. Nous avons conduit de belles actions grâce à l'appui d'agents expérimentés et de professionnels qui donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Ainsi, après une baisse de la fréquentation de nos CyberCentres pendant la crise sanitaire, les adhésions sont aujourd'hui à un niveau équivalent à celui de la période avant Covid, accueillant même des habitants extérieurs au territoire. Ce résultat est d'abord le fruit du travail mené par l'animatrice des CyberCentres. Elle a le souci d'adapter les services et outils numériques de la communauté de communes aux besoins des usagers qu'elle accompagne, collectivement et individuellement, avec beaucoup de pédagogie et d'écoute.

Autre satisfaction : la communication de la communauté de communes est **gérée en toute autonomie**, en s'appuyant sur un agent entièrement dédié à cette mission. Grâce à cette organisation, qui nous permet d'être **plus efficaces et réactifs**, nous sommes, depuis ce mandat, présents sur les **principaux réseaux sociaux internationaux** (Facebook, LinkedIn, Instagram) et locaux (**IntraMuros**). Nous avons également pu créer de nouveaux outils de communication, dont une newsletter et plusieurs livrets thématiques (guide des mobilités, guide du tri sélectif, guide de la petite enfance...) qui ont bénéficié d'une large diffusion auprès de la population de notre territoire. Le guide des sports, qui rencontre un beau succès, a notamment fait l'objet d'une distribution spécifique dans les trois collèges du territoire. Tous ces documents sont prioritairement diffusés sous forme numérique, afin de limiter les impressions dans une logique de sobriété environnementale.



Remise du Guide des sports à des collégiens de la 4CPS



NOUVEAU

Le mois du numérique

En mars 2025, la communauté de communes a initié le Mois du Numérique. Au programme, 17 actions pour sensibiliser et informer les habitants sur les enjeux et les bonnes pratiques du numérique à travers des conférences, des ateliers, des rencontres et des échanges... Cet événement, coordonné par l'animatrice des CyberCentres, a mobilisé des experts, de nombreux acteurs locaux et services de la 4CPS. Une première expérience à renouveler dès 2026 à l'heure où de plus en plus de démarches ne peuvent s'effectuer que par internet (déclarations fiscales, prises de rendez-vous médicaux...). Dans le même esprit, la communauté de communes va prochainement relancer des sessions de formations à la création de site internet, plus particulièrement à l'attention des responsables associatifs.



ZOOM

IntraMuros : un réseau de proximité plébiscité !

Depuis 2020, la communauté de communes adhère à l'application IntraMuros, conçue pour diffuser un maximum d'informations pratiques et locales. L'intercommunalité offre aux communes, aux associations et aux services publics, l'opportunité de diffuser leurs actualités. Dans ce but, des formations à cette application sont régulièrement proposées à ces acteurs locaux par le service communication de la 4CPS.



Près de 5 000 habitants de la 4CPS ont téléchargés IntraMuros depuis 2020



266 573 vues cumulées sur les actualités intercommunales publiées depuis 2020

Parole à... Valérie RADOU
Présidente de la communauté de communes

Parole à... Patrice GUYOMARD
Vice-président en charge de l'Aménagement de l'Espace.



Quels regards portez-vous sur les actions menées par la communauté de communes en matière de santé ?

« La communauté de communes a choisi de s'emparer de la question de la santé, bien qu'il s'agisse d'une compétence de l'État, car ce sujet transversal est au cœur des préoccupations des habitants et de l'avenir du territoire.

La santé de chacun est déterminée à 80 % par les conditions de vie. Notre mission est donc d'agir sur tous les déterminants (accès aux soins et aux services : mobilité, éducation, activité physique, nutrition, aides sociales, urbanisme...) et sur leurs impacts, en plaçant la santé au cœur de toutes les politiques publiques.

Dans cette perspective, nous avons élaboré un premier Contrat Local de Santé, que nous venons de signer pour trois ans avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la préfecture de la Sarthe. Cette première étape a été menée en concertation avec de nombreux acteurs locaux du territoire de la 4CPS, ainsi qu'avec des partenaires du département et de la région. Elle a permis de poser les bases d'une culture commune en santé et de créer un réseau d'échanges autour des enjeux de santé publique.

Aujourd'hui, le Contrat Local de Santé (CLS) nous donne les moyens de mettre en œuvre différentes stratégies et actions concrètes, dont la finalité est d'**améliorer les conditions de vie des habitants, de renforcer l'attractivité du territoire et,**

bien sûr, de favoriser l'accès aux soins pour tous. Les acteurs et les initiatives sont nombreuses, il faut pouvoir les soutenir et les articuler sur notre territoire.

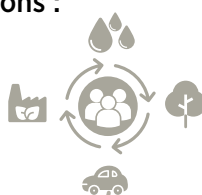
Nous sommes désormais dans l'opérationnel : plusieurs actions ont déjà été engagées pendant l'élaboration du CLS, comme l'organisation, sur le territoire, du cycle de sensibilisation "Club inclusif" ou la convention signée avec l'APA (Activité Physique Adaptée) du centre de l'Arche et la commune de Conlie, pour développer des séances d'APA en proximité des besoins des patients.

Nous nous engageons à mettre en application ce contrat, à le faire évoluer et à saisir chaque opportunité d'améliorer le cadre de vie et, par conséquent, la santé de tous nos concitoyens. »



Collectivement nous nous engageons sur ces 4 ambitions :

Agir en faveur des parcours de santé et de vie



Promouvoir des environnements favorables à la santé

Favoriser l'accès à la santé au moyen des outils de prévention et de promotion de la santé



Créer de l'interconnaissance et renforcer la communication en santé publique

Parole à... Patrice GUYOMARD

Vice-président en charge de l'Aménagement de l'Espace.



Quel regard portez-vous sur les actions menées durant votre mandat dans le domaine de l'aménagement du territoire ?

« Dès le début du mandat, nous avons été contraints de relancer l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) afin de nous conformer à l'évolution de la loi, profondément modifiée en 2021. Nous avons dû intégrer de nouvelles contraintes, notamment l'objectif de Zéro Artificialisation Nette, qui réduit drastiquement notre capacité à urbaniser.



Un PLUi pour construire un avenir durable

Dans ce contexte, nous avons souhaité informer et associer l'ensemble des acteurs locaux à l'élaboration de ce PLUi. Tout en sollicitant régulièrement

des experts pour les questions techniques, nous avons fait le choix de recruter une chargée de mission pour piloter le projet, afin que celui-ci tienne pleinement compte des spécificités de notre territoire.

Ce travail a été mené en parallèle de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale valant Air Energie Climat (SCoT - AEC) du Pays du Mans, auquel la communauté de communes est adhérente. **Le PLUi doit en effet être compatible avec ce SCoT-AEC qui s'inscrit dans une démarche d'urbanisme favorable à la santé.**

Après six ans d'études, de diagnostics et de concertation, le PLUi entre désormais dans sa phase finale. Celle-ci permettra de traduire, par des règles concrètes de construction (emprise au sol, hauteurs, formes urbaines...) et d'aménagement du territoire, les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Ces règles varieront selon que les parcelles se trouvent en zone urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle. Cette dernière étape

inclut une enquête publique et une consultation des personnes publiques associées.

Nous devrions ainsi atteindre l'objectif que nous nous étions fixé : faire adopter le PLUi avant la fin du mandat, afin que le prochain conseil communautaire puisse le mettre pleinement en application. »

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, nous avons organisé plus de 60 réunions:



8 réunions publiques



14 conférences des maires



15 réunions avec les personnes publiques associées



15 conseils communautaires



5 commissions d'aménagement de l'espace



Nombreux rendez-vous avec collectivités.

Participez à l'enquête publique !

Cette démarche est l'occasion d'obtenir des informations sur les nouvelles règles d'urbanisme et proposer des améliorations pour permettre au PLUi de mieux assurer le développement du territoire et l'amélioration de son cadre de vie. Une réunion publique sera également organisée prochainement.

Vous souhaitez être averti(e) de son ouverture en décembre ? Rendez-vous sur le site : www.plui.4cps.fr puis remplissez le formulaire pour recevoir une alerte dès son lancement !



Quel regard portez-vous sur les actions menées durant votre mandat dans le domaine de la mobilité ?

« Pour ma part, ce mandat a été extrêmement intense, riche et passionnant dans tous les domaines de compétences où j'ai eu à intervenir.

En matière de mobilités, l'action de la communauté de communes a été très positive. Elle s'est concrétisée par des avancées importantes en faveur d'une mobilité plus durable et innovante, au service de nos concitoyens.

Dans le cadre d'un travail mené conjointement avec nos partenaires du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe et le Conseil régional des Pays de la Loire, nous avons d'ores et déjà :

- > Adopté un schéma des mobilités actives pour accompagner le déploiement de solutions axées sur les déplacements non motorisés (voies douces, etc.) ;
- > Édité un guide des mobilités présentant l'ensemble des offres, identifié des sites de covoiturage et mis en place une signalétique spécifique pour les valoriser ;
- > Obtenu, à l'issue d'un travail soutenu mené avec la Région des Pays de la Loire – gestionnaire des Trains Express Régionaux – une augmentation très significative du nombre de dessertes dans les trois gares du territoire. **D'ici 2030, 46 arrêts quotidiens seront programmés dans les gares de Sillé-le-Guillaume et Conlie, ainsi que 30 arrêts quotidiens à Domfront-en-Champagne ;**
- > **Programmé l'ouverture de quatre stations Mouv'nGo à l'automne 2025, en partenariat avec le Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe. Nous mettrons à disposition des habitants cinq véhicules électriques répartis sur quatre stations à Conlie, Neuvillalais, Rouez et Rouessé-Vassé. Ces véhicules seront louables pour quelques heures, ou à la journée, à un tarif modeste.** »
- > Expérimenté pour trois ans, avec le Pôle métropolitain Mobilités, deux navettes IllyGo gratuites. La première assure, quatre fois par jour, un circuit entre la gare de Sillé-le-Guillaume et les zones économiques de Sillé-le-Guillaume et Saint-Rémy-de-Sillé. La seconde relie, de mai à août, chaque samedi et dimanche, la gare de Sillé-le-Guillaume à Sillé-Plage.



Découvrez les mobilités sur notre territoire

Une carte interactive est désormais en ligne sur le site de la 4CPS. Réalisée dans le cadre du schéma des modes actifs, elle présente les itinéraires, aménagements cyclables et services à développer dans les années à venir.

Que vous soyez habitant, usager ou simplement curieux, cette carte vous permet de visualiser les projets envisagés pour favoriser les déplacements à pied, à vélo ou en modes doux sur l'ensemble du territoire communautaire.



Un outil concret pour mieux comprendre les enjeux et les ambitions en matière de mobilité durable !

Consultez-la dès maintenant sur www.4cps.fr (mots clés : carte interactive)



► 4 stations Mouv'nGo ouvrent cet automne

Parole à... Alain HORPIN

Vice-président en charge du Développement Économique et de l'Emploi



Quel regard portez-vous sur les actions menées durant votre mandat ?

« La communauté de communes a atteint son principal objectif : **permettre la création d'emplois sur le territoire, en favorisant l'installation de nouvelles entreprises et le développement des activités déjà implantées.** Notre ligne directrice est d'anticiper les besoins afin d'être toujours en capacité de répondre aux demandes des porteurs de projets et des entrepreneurs du territoire à la recherche de locaux et de terrains.

À cette fin, nous travaillons en réseau avec de nombreux partenaires : club d'entreprises de la Haute Sarthe, Solutions&co Pays de la Loire, chambres consulaires sarthoises...

Dans cette dynamique, nous avons aménagé, au sein d'une friche commerciale à Sillé-le-Guillaume, un nouveau bâtiment appelé Inter & Co. Celui-ci, divisé en cellules adaptées pour des commerces et des PME artisanales, accueille déjà cinq entreprises. Une seule cellule, divisible, reste disponible.

Nous avons également acquis et viabilisé deux hectares, ce qui nous a permis d'agrandir la zone d'activités économiques des 4C à Conlie, plus spécifiquement dédiée aux PME. Cet investissement a déjà permis de répondre aux attentes de deux entreprises locales qui avaient besoin de s'étendre afin de poursuivre leur croissance.

Au quotidien, nous continuons aussi à accompagner l'ensemble des acteurs économiques dans leurs projets, en facilitant l'accès aux aides auxquelles ils peuvent prétendre, en les conseillant et en favorisant la mise en réseau. C'est dans cet esprit que nous accueillons, quatre fois par an, le Bus de l'entrepreneuriat.

Nous avons aussi valorisé l'économie circulaire, solidaire et sociale en construisant, à Sillé-le-Guillaume, le bâtiment de La Ressource, géré par l'Espace Afajes. Ce service a vocation à accompagner l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi et permet le réemploi d'objets, d'équipements, de vêtements... »



▶ Entreprises accompagnées par Initiative Sarthe depuis 2022



▶ L'Espace emploi & des partenaires pour accompagner l'insertion



PROJET

Développement de la zone d'activités économiques de Sillé-le-Guillaume

La communauté de communes est aujourd'hui en capacité d'agrandir, sur près de quatre hectares, la zone d'activités économiques de Sillé-le-Guillaume afin d'y accueillir une activité industrielle. À cette fin, la collectivité a notamment réalisé d'importants travaux électriques (installation d'un compteur, effacement d'une ligne haute tension en prévision, etc.). L'objectif est de favoriser l'implantation d'une nouvelle activité créatrice d'emplois.



ZOOM

L'Espace Emploi

La communauté de communes a la particularité de mettre à la disposition des habitants un service Espace Emploi, qui les accompagne dans leurs recherches d'emploi et de formation.

Les permanences hebdomadaires ont désormais lieu en alternance entre le pôle intercommunal de Conlie et les locaux communautaires de Sillé-le-Guillaume.

L'Espace Emploi organise régulièrement des ateliers en partenariat avec France Travail et l'association La Cravate Solidaire.

Parole à... **Éric POISSON**

Vice-président en charge des Déchets Ménagers et du SPANC



Quel regard portez-vous sur les actions menées durant votre mandat ?

« Notre première mission a été de permettre au budget des déchets ménagers de s'autofinancer, afin de ne plus puiser dans le budget général pour en assurer l'équilibre et se conformer à la loi. Pour atteindre cet objectif, nous avons incité les habitants à mieux trier leurs déchets, afin de réduire le coût élevé des erreurs de tri et de réaliser ainsi des économies.

La nouvelle organisation de la collecte, effective depuis ce mois de mars, s'inscrit dans cette logique. Après étude, nous avons fait le choix d'instaurer une collecte du tri sélectif en porte-à-porte (sacs jaunes translucides) une semaine sur deux, afin que les habitants n'aient plus à se déplacer pour déposer leurs déchets recyclables. En parallèle, la collecte des ordures ménagères non recyclables en porte-à-porte (sacs verts) a désormais lieu également une semaine sur deux, ce qui correspond mieux aux besoins réels.

Dès à présent, nous constatons que la majorité des habitants est satisfaite de cette évolution et qu'elle respecte bien les nouvelles consignes. **Déjà, les erreurs de tri sont en nette diminution, de même que les dépôts sauvages.** Ces résultats devraient, par conséquent, nous permettre de mieux maîtriser le montant de la redevance. Ils sont le fruit de l'important travail que nous avons réalisé en amont du lancement de la collecte, pour rencontrer et dialoguer avec les habitants. **Les réunions publiques que nous avons organisées nous ont permis de bien expliquer le nouveau dispositif** afin que chacun le comprenne et se l'approprie. Je salue, à cette occasion, l'excellent travail effectué par l'ensemble du personnel communautaire en charge de la gestion des déchets : agents des déchèteries et du service environnement, ripeurs et chauffeurs ainsi que les agents du pôle intercommunal assurant l'accueil. »



▶ **Déjà des premiers résultats positifs pour le nouveau dispositif de collecte**



Le développement du compostage

Depuis 2024, chaque collectivité a l'obligation de proposer des solutions de compostage des déchets putrescibles (déchets verts et de cuisine) à tous les ménages. Dans ce but, la communauté de communes a distribué près de 800 composteurs individuels entre avril et juin 2025, à l'issue de formations gratuites dédiées à l'usage de ces équipements. De nouvelles réunions sont prévues pour la rentrée. **Vous pouvez dès maintenant vous inscrire sur www.4cps.fr/composteur** (inscription obligatoire).



▶ **De nombreux habitants ont récemment été formés à l'usage des composteurs individuels**

En parallèle, les élus travaillent au déploiement de composteurs collectifs pour les foyers vivant en appartement. Une étude a permis de recenser les sites qui répondront le mieux aux besoins des usagers, notamment à Conlie et à Sillé-le-Guillaume. Les premiers équipements devraient être implantés d'ici la fin de l'année.

Parole à... Stéphane BRUNET

Vice-président en charge du Développement durable,
de la GEMAPI, de l'Eau et de l'Assainissement



Quel regard portez-vous sur les actions menées durant votre mandat ?

« Au sein de la commission, l'une de nos premières missions a été de permettre à l'ensemble du territoire d'être couvert par un syndicat de gestion des milieux aquatiques, afin que tous nos cours d'eau soient régulièrement entretenus. Dans ce but, nous avons notamment contribué à la création du Syndicat Mixte de la Sarthe Amont (SMSA), qui regroupe toutes les communes de l'est de la 4CPS et s'étend d'Alençon au Mans. Celui-ci réalise actuellement diverses études avant de lancer ses premiers travaux d'entretien des rivières en 2026. Les autres syndicats ont déjà des programmes de travaux bien engagés.

En parallèle, nous avons travaillé à un éventuel transfert de la compétence "assainissement collectif" des communes vers la communauté de communes. Nous avons collecté les nombreuses données nécessaires et étudié différentes méthodes de gestion. Nous restons prêts à prendre cette compétence si les communes en exprimaient le besoin.

Enfin, en 2024, nous avons confié à un nouveau gestionnaire, SICA Bois Énergie Maine, l'exploitation de la plateforme communautaire de bois déchiqueté à Sillé-le-Guillaume. La nouvelle équipe, composée de professionnels du monde agricole, a donné un nouvel élan à cet équipement, qui s'inscrit dans une démarche de transition énergétique tout en proposant aux agriculteurs un complément de revenu. »



ZOOM

L'étude inondations à Mézières-sous-Lavardin

« Dans le cadre de sa compétence " Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations " (GEMAPI), une étude a été engagée, sous la houlette du SMSA, afin de résoudre les problématiques d'inondations auxquelles le bourg de Mézières-sous-Lavardin est confronté depuis plusieurs années. Des propositions d'aménagement ont été formulées à l'issue de ce diagnostic. »



Préserver l'environnement pour préserver
notre qualité de vie



NOUVEAU

Des réflexions pour diminuer l'empreinte carbone

« En matière de développement durable, la question de l'empreinte carbone sera un enjeu environnemental et économique majeur. Dans cette optique, il me semble pertinent de travailler avec le Pays du Mans sur le projet de coopérative carbone, qui permettra de trouver, ensemble, des moyens d'aider les agriculteurs à mieux capter le CO₂. »

Parole à... Michel PATRY Vice-président en charge de l'Entretien des Bâtiments et des Travaux



Quel regard portez-vous sur les actions menées durant votre mandat ?

« Au cours de ce mandat, nous avons mené à bien plusieurs projets qui améliorent le cadre de vie de nos citoyens et marqueront durablement notre territoire. Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif, d'une volonté politique forte et d'une gestion rigoureuse. Nous pouvons en être fiers, car elles doivent aussi beaucoup au professionnalisme et à l'engagement de nos équipes techniques.

Le chantier le plus emblématique de ces six dernières années reste la réhabilitation du gymnase Joël Le Theule à Conlie. Nous avons également beaucoup investi sur le site du Lac de Sillé avec la construction de la Maison du Tourisme, la destruction des anciens terrains de tennis et, cette année, le réaménagement de l'avenue Somerton, ainsi que du cheminement piétonnier et cyclable qui longe la plage (renaturation, réfection du sol avec un revêtement perméable pour mieux préserver l'environnement, etc.).

Au quotidien, nos équipes assurent aussi l'entretien et la gestion des équipements communautaires : espaces verts (au lac de Sillé et sur les zones d'activités économiques...), le Pôle intercommunal (création de nouveaux bureaux), l'atelier technique et nous avons également permis le renouvellement de la signalétique du circuit pédestre adapté aux personnes à mobilité réduite à Tennie.

Enfin, nous nous sommes engagés dans la transition écologique avec le remplacement de nombreux éclairages traditionnels par des éclairages LED, moins énergivores, sur plusieurs sites et locaux de la 4CPS. »



▶ Le gymnase intercommunal, Joël Le Theule : un équipement réhabilité pour tous les publics.



ZOOM

La réfection du gymnase

Entre 2022 et 2024, la communauté de communes a entièrement rénové le gymnase Joël Le Theule, à Conlie, qui accueille chaque semaine de nombreux collégiens et plusieurs clubs sportifs.

Ce chantier a inclus des travaux de rénovation énergétique (changement du mode de chauffage, installation d'éclairages LED, isolation thermique...), la restauration des sanitaires et, surtout, la réfection complète de la toiture, des peintures et du sol.

Les travaux ont été réalisés principalement en dehors des périodes scolaires, afin que les sportifs et les jeunes puissent profiter du site le plus longtemps possible.

Aujourd'hui, le gymnase est un équipement moderne et durable, qui permet aux usagers de pratiquer leurs activités sportives dans des conditions optimales.



PROJET

L'extension du local technique

La communauté de communes vient d'engager l'agrandissement du bâtiment technique communautaire situé à Conlie. Cet investissement permettra d'accueillir de nouveaux engins et de stocker davantage de matériel. Il s'agit d'un projet structurant, adapté à l'évolution des compétences communautaires et pensé pour anticiper les besoins futurs. À terme, d'autres bâtiments pourraient faire l'objet de travaux d'aménagement, notamment le siège de la 4CPS, l'annexe de Sillé-le-Guillaume, ainsi que le bâtiment technique situé dans la zone de la Mardrelle à Sillé, dont une extension est également prévue.

Parole à... Sonia MOINET

Vice-présidente en charge des Actions sociales



Quel regard portez-vous sur les actions menées durant votre mandat ?

« Ce mandat a été très positif et intense car il m'a permis de développer de nombreux projets en étroite collaboration avec les membres du bureau et le personnel de la 4CPS.

Depuis 2020, notre priorité a été de tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins des familles, dans une volonté de renforcer l'attractivité du territoire.

Nous avons ainsi augmenté le nombre de places au multi-accueil à Conlie, qui peut désormais accueillir 24 enfants simultanément (contre 20), et nous allons, en 2025, au multi-accueil à Sillé-le-Guillaume, réaménager l'espace extérieur, créer des rangements, améliorer le confort de travail des agents.

Nous travaillons à susciter des vocations pour les métiers de la petite enfance. Au sein des multi-accueils, nous avons recruté, en contrat d'alternance, deux étudiantes se destinant à ces professions. De même, afin de faire face au départ à la retraite des assistantes maternelles, nous nous appuyons sur le Relais Petite Enfance pour accompagner la professionnalisation

des assistantes maternelles à travers des ateliers pédagogiques, des rencontres, des temps de jeux et d'échanges....

Autre priorité : **accompagner le déploiement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** sur tout le territoire. En ce sens, l'action la plus marquante a sans doute été la collaboration que nous avons menée avec les communes, les SIVOS et les associations gestionnaires d'ALSH pour mettre en place des solutions d'accueil diversifiées, complémentaires, qualitatives et organisées dédiées aux 4 -15 ans durant l'été, les petites vacances et le mercredi.

Nous avons aussi innové en organisant, avec le soutien de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les **chantiers Argent de Poche dans les communes de la 4CPS** qui offrent aux 15-18 ans l'opportunité d'acquérir une première expérience professionnelle, de gagner en autonomie financière et, surtout, de s'investir dans la vie locale au côté des communes et des associations.

Dans cet esprit, le stage gratuit d'**initiation au baby-sitting**, initié à l'automne 2024, avec l'appui des structures d'accueil locales et de leurs agents (multi-accueils, centre social,

ALSH...) permet aux jeunes d'apprendre à cerner les besoins des enfants et d'adopter les bons gestes pour que les parents laissent en confiance leurs enfants à des baby-sitters formés.

Nous favorisons aussi les liens intergénérationnels, à l'image des Journées en famille organisées chaque année après la rentrée. Celles-ci mettent en valeur les acteurs locaux, le travail avec nos partenaires - l'Espace Afajes et la MSA - et contribuent à renforcer les liens entre enfants et parents.



Les chantiers Argent de poche : un premier pas vers la citoyenneté

Nous renouvelons notre soutien financier au centre social Espace Afajes, avec lequel nous agissons en faveur des familles du territoire. Nous sommes très heureux d'avoir construit le bâtiment dédié à La Ressource, à Sillé-le-Guillaume, car les actions d'insertion qui y sont développées sont remarquables. »

Un partenariat conforté avec la Caisse d'Allocations Familiales

Afin d'élaborer un projet de territoire plus cohérent et coordonné, tout en renforçant ses services et ses actions sur le terrain, la communauté de communes a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) une Convention Territoriale Globale (CTG), qui a été renouvelée en 2023. Dans ce cadre, en partenariat avec la CAF et différents autres acteurs locaux, la 4CPS construit et développe l'accompagnement à la parentalité à travers le Lieu d'Accueil Enfants Parents, l'accueil collectif des petits (0-4 ans) au sein des multi-accueils et avec le Relais Petite Enfance, les chantiers Argent de poche pour les 15-18 ans, la récente initiative au baby-sitting pour les 16 - 18 ans... Cette CTG lui permet aussi d'investir pour conforter la qualité de ses structures, à l'image des aménagements qui vont être réalisés au multi-accueil de Sillé-le-Guillaume.



Parole à... Hugues BOMBLED

Vice-président en charge de la Culture & du Sport



ZOOM

Un nouvel espace pour la musique à Domfront

Ayant vocation à être présente sur tout le territoire, la Maison de la Musique occupe, depuis la rentrée 2024, de nouveaux locaux aménagés par la commune de Domfront-en-Champagne. Cet espace contribue à pérenniser l'implantation de la Maison de la Musique dans le sud du territoire.

Quel regard portez-vous sur les actions menées durant votre mandat ?

« Ce mandat a été constructif et s'est inscrit dans une véritable dynamique collective avec, pour priorité, de renforcer l'attractivité du territoire.

Concernant les équipements sportifs, la rénovation du gymnase Joël-Le-Theule à Conlie a constitué notre principal chantier. Nous avons entièrement rénové ce bâtiment, qui était vieillissant, afin de répondre aux attentes des élèves et enseignants du collège, ainsi qu'aux besoins des clubs sportifs qui l'occupent chaque semaine : Conlie Basket Club, Tennis Club Sillé-Conlie, Twirling Bâton CCPS, association Multisports.

La compétence culturelle est centrée sur la gestion de la Maison de la Musique qui, avec plus de 200 élèves, a atteint en 2024 un record de fréquentation. Cette belle réussite est le fruit du travail de l'équipe pédagogique, qui a su diversifier et adapter les formations, encourager la pratique collective et proposer des spectacles de grande qualité favorisant les rencontres avec des professionnels.

Elle résulte aussi de l'action menée sur le terrain pour sensibiliser les enfants à la musique dès leur plus jeune âge, notamment à travers les interventions en milieu scolaire, dont plus de 600 élèves ont bénéficié sur la dernière année. Dans cette logique, nous nous sommes également attachés à développer les interventions dans les collèges du territoire.

La Maison de la Musique a ainsi renforcé son investissement dans le dispositif Orchestre au collège "Paul-Scarron" à Sillé-le-Guillaume, qui réunit 55 élèves. Dès la rentrée prochaine, notre objectif est de doubler le nombre d'heures de formation. En parallèle, la Maison de la Musique a mené, sur l'année scolaire 2024-2025, une douzaine d'interventions au collège "André-Pioger" à Conlie. Dès à présent, nous souhaitons renouveler et intensifier cette expérience. »



PROJET

Un gymnase intercommunal d'arts martiaux en projet

Depuis plusieurs années, la communauté de communes mène une réflexion sur la création d'un nouvel équipement sportif pour répondre aux besoins des clubs du territoire. Les élus ont notamment été interpellés par les clubs de basket et de judo de Conlie. Le conseil communautaire, sur proposition unanime de la commission des équipements sportifs, a retenu la demande du club de judo, qui est le premier club de la Sarthe (plus de 300 licenciés) et dont les locaux actuels sont sous-dimensionnés et inadaptés.

Une étude, menée en concertation avec les fédérations (départementale, régionale et nationale) de judo, a confirmé la pertinence du projet.

Notre objectif est de construire un gymnase d'arts martiaux, ouvert à plusieurs associations locales, à l'échelle intercommunale. Cet équipement comprendra une salle sport santé qui sera plus particulièrement dédiée aux associations proposant des activités de maintien ou de remise en forme. Ce projet répond, en ce sens, aux objectifs du Contrat Local de Santé.

Il s'inscrit également dans le cadre des Contrats de Relance et de Transition Ecologique du Conseil régional des Pays de la Loire, et répond aux politiques contractuelles de l'État. Il devrait, par conséquent, bénéficier de subventions.



De nombreux instruments sont enseignés à la Maison de la Musique



La Maison de la Musique encourage la pratique collective



La Champagne Conlinoise & le Pays de Sillé

Un territoire qui bouge, une nature qui inspire



Suivez la 4CPS



Suivez notre OT



PLUS D'INFORMATIONS

www.4cps.fr